

**Pour les enfants** qui éprouvent :

- des difficultés d'apprentissage :

Langage

Lecture

Mathématiques

ou

- des difficultés d'adaptation,  
de relations à l'école :

Timidité

Anxiété

Instabilité ...

Le **RASED** peut être contacté :

- à la demande de l'enseignant après concertation avec la famille
- directement par la famille

Pour l'année scolaire **2018-2019** les membres du R.A.S.E.D. susceptibles d'intervenir dans votre école sont :

Psychologues de l'Education Nationale

**Mme GRINGOIRE Stéphanie**  
**Mme RAYER Anne**

Enseignante Spécialisée

**Mme PLOUX Aurélie,**

↳ **Contact :**

**02 43 00 18 69**

**Adresse :**

37 bis Boulevard Duvivier, à Ernée

**Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté  
est placé sous la responsabilité de**

**Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale  
de la Circonscription**



# Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

## R.A.S.E.D

Réf. Circulaire n°2014-107 du 18-08-2014

Apprendre n'est pas toujours facile. Tout enfant rencontre à un moment ou un autre des difficultés à l'école.

Face à ces difficultés, passagères ou durables, l'école propose différents types de réponses.

### **Les aides non spécialisées**

L'enseignant de la classe met en place :

- \* des groupes de niveau,
- \* un aménagement du rythme de travail,
- \* des méthodes de travail différenciées,
- \* des aides personnalisées.

L'équipe enseignante organise les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

### **Le Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté (RASED)**

Lorsque le soutien pédagogique proposé au sein de la classe et de l'école ne suffit pas ou doit être complété, le RASED peut intervenir en accord avec la famille, l'enseignant et l'élève.

Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire.

Selon les besoins de l'élève, elles peuvent prendre différentes formes. Elles ont lieu pendant les heures de classe.

## **Les aides proposées par le RASED**

### **L'aide spécialisée à dominante pédagogique**

L'enseignant spécialisé dans ce domaine aide les élèves dont les difficultés sont de l'ordre des stratégies, de la mémoire et des méthodes à mettre en œuvre pour réussir à l'école.

Le suivi réalisé dans ce cadre a pour objectif d'aider l'élève à :

- maîtriser des méthodes et des techniques de travail,
- stabiliser ses acquis et se les approprier,
- prendre conscience de ce qui conduit à la réussite,
- reprendre confiance en lui et en ses capacités.

### **L'aide psychologique**

A l'écoute de l'enfant, de la famille et des enseignants, le psychologue scolaire aide à la compréhension des difficultés rencontrées par l'enfant.

Il mène des entretiens avec l'enfant, les parents et les enseignants pour mieux comprendre la situation.

Il réalise des observations, des bilans et des suivis psychologiques ponctuels.

Il analyse et interprète les données recueillies pour établir les points de force et de fragilité de l'enfant.

Il apporte à la famille et aux enseignants des conseils sur les aides adaptées à mettre en place, au sein de l'école ou à l'extérieur.